



Communiqué de presse

Aix en Provence, 24 juin 2010

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON OU EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION DANS LAQUELLE UNE TELLE DIFFUSION, PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT CONTRAIRE AUX LOIS APPLICABLES.

THEOLIA lance une augmentation de capital de 60,5 millions d'euros

La Société THEOLIA, comme elle l'avait indiqué lors de son assemblée générale du 1^{er} juin 2010, entre dans la dernière phase de sa restructuration financière en lançant une augmentation de capital d'un montant de 60.463.059 euros avec maintien du droit préférentiel de souscription qui lui permettra de retrouver une structure financière assainie et de redynamiser ainsi son développement. Cette augmentation de capital a en effet pour objectif essentiel de permettre à THEOLIA de renforcer ses fonds propres dans le cadre de la restructuration de son obligation convertible (OCEANE).

Cette augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription vise à lever un montant de 60.463.059 euros et fait l'objet d'engagements de souscription permettant de garantir la réalisation de l'opération à hauteur d'un montant minimum de 45.347.295 euros.

La souscription à l'augmentation de capital sera ouverte du 25 juin au 7 juillet 2010 inclus

Calendrier

L'offre sera ouverte au public en France uniquement. La période de souscription à l'augmentation de capital débutera le 25 juin 2010 et s'achèvera le 7 juillet 2010 (inclus). Durant cette période, les droits préférentiels de souscription (désignés ci après comme «**DPS**») seront cotés et négociables sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN FR°0010907154. Le règlement-livraison et la cotation des actions nouvelles sur Euronext Paris sont prévus le 20 juillet 2010.

Modalités

L'augmentation de capital, réalisée par maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, entraînera la création de jusqu'à 60.463.059 actions nouvelles :

1. Les actionnaires actuels de THEOLIA se verront attribuer un DPS pour chaque action détenue à la clôture des négociations sur Euronext Paris le 24 juin 2010.
2. Deux DPS permettront de souscrire à titre irréductible à 3 actions nouvelles au prix de 1 euro chacune.
3. Les souscriptions à titre réductible sont autorisées et demeurent sujettes à réduction éventuelle en cas de sursouscription. Les actions nouvelles éventuellement non absorbées par les souscriptions à titre irréductible seront réparties et attribuées aux porteurs de DPS ayant souscrit à titre réductible. Les ordres de souscription à titre réductible seront servis dans la limite de leurs demandes et au prorata du nombre d'actions existantes dont les droits auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'action nouvelle.

A titre indicatif, un actionnaire détenant 1% du capital et ne souscrivant pas à l'augmentation de capital verrait sa participation ramenée à 0,40% du capital⁽¹⁾.

Par ailleurs, le prix de souscription de 1 euro représente une décote de 57,4% par rapport au cours de clôture au 23 juin 2010 de 2,35 euros⁽²⁾.

⁽¹⁾ En cas d'augmentation de capital de 60 463 059 euro ; sa participation serait ramenée à 0,47% si l'augmentation de capital est de 45 347 295 euros (sans prise en compte de la dilution potentielle des OCEANes et des autres instruments donnant accès au capital)

⁽²⁾ Le cours de clôture n'est pas directement comparable au prix de souscription dans la mesure où il comprend la valeur du droit attaché, contrairement au prix de souscription.

Les actions nouvelles seront assimilables aux actions existantes déjà négociées sur Euronext Paris dès leur création le 20 juillet 2010. L'offre sera ouverte au public en France uniquement. La période de souscription à l'augmentation de capital débutera le 25 juin 2010 et s'achèvera le 7 juillet 2010 (inclus). Durant cette période, les DPS seront cotés et négociables sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN FR 0010907154. Le règlement-livraison et la cotation des actions nouvelles sur Euronext Paris sont prévus le 20 juillet 2010.

Des engagements de souscription à hauteur de 45,3 millions d'euros

Cette augmentation de capital fait l'objet d'engagements de souscription à hauteur de 45,3 millions d'euros par deux investisseurs, Boussard & Gavaudan Asset Management L.P. et Sticing Pensioenfond ABP, pour respectivement 30,2 millions et 15,1 millions d'euros. Ces deux investisseurs ne détiennent à ce jour aucune action de la Société et détiennent des OCEANes. A l'issue de la période de souscription des actionnaires, ils seront amenés à souscrire à l'augmentation de capital dans le cadre de la mise en œuvre de leurs engagements. Toutes les actions souscrites par exercice des DPS viendront en déduction des engagements de ces deux garants, de sorte que le montant de l'augmentation de capital serait ramené à 45.347.295 euros si le nombre des actions souscrites sur exercice des DPS ne dépassait pas ce montant.

Dans ce cadre, il convient de rappeler que Michel Meeus ainsi que Pierre et Brigitte Salik, membres du concert déclaré auprès de l'AMF le 15 mars 2010 et détenant ensemble 3.656.774 actions de THEOLIA (soit environ 9,07% du capital), avaient fait connaître le 25 mai 2010 leur intention de souscrire à l'augmentation de capital pour un montant cumulé de 10 millions d'euros au prorata de leurs participations respectives et de manière non solidaire. Ces actionnaires ont réitéré formellement leur intention par un engagement irrévocable en date du 18 juin 2010.

Fady Khallouf, Directeur Général du Groupe, a déclaré :

« Le lancement aujourd'hui de cette augmentation de capital est une très bonne nouvelle pour THEOLIA et ses actionnaires. Nous abordons maintenant la dernière étape de notre restructuration financière initiée depuis plusieurs mois. Compte tenu du potentiel de THEOLIA, je suis confiant dans le succès de celle-ci, et ceci malgré un contexte de marché difficile. Avec l'achèvement de cette dernière étape, THEOLIA aura amélioré son bilan en renforçant ses fonds propres et diminué sa dette en remboursant par anticipation une partie de sa dette obligataire. Ainsi THEOLIA pourra s'engager dans un cercle vertueux d'amélioration de sa rentabilité et mettre en œuvre son plan de transformation devant lui permettre de devenir un Groupe industriel rentable ».

Agent centralisateur

CACEIS 14, rue Rouget de Lisle 92130 Issy les Moulineaux

Chefs de File Teneurs de Livre Associés de l'offre

Deutsche Bank et Lazard - Natixis.

Information du public

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) est disponible sans frais sur auprès de THEOLIA, 75 rue Denis Papin, 13100 Aix-en-Provence, sur les sites Internet de THEOLIA à l'adresse www.theolia.com et de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org, ainsi que sur demande auprès des Chefs de File Teneurs de Livres Associés. Le prospectus, ayant reçu le visa n° 10-198 de l'AMF en date du 24 juin 2010, est constitué :

- du Document de Référence 2009 de THEOLIA déposé auprès de l'AMF le 4 juin 2010 sous le numéro R.10-0040,
- d'une note d'opération ainsi que d'un résumé du prospectus.

THEOLIA attire l'attention des investisseurs sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

A propos de THEOLIA

THEOLIA est un développeur et un opérateur international indépendant de projets éoliens. THEOLIA exerce principalement ses activités en France, en Allemagne et en Italie, ainsi qu'en Inde, au Brésil et au Maroc. THEOLIA est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris, marché réglementé de NYSE Euronext, sous le mnémonique TEO. La valeur est admise dans l'indice CAC Small 90.

Pour plus d'information

Edward F. McDonnell
Responsable Relations Investisseurs
Tél : +33 (0)4 42 906 594
eddie.mcdonnell@theolia.com

Diane d'Oléon
Tel : + 33 (0)6 09 04 80 11
diane@eca-agency.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 40 308 707 €
Siège social : 75 rue Denis Papin BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence cedex 3 Tel : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33
(0)4 42 904 905 - www.theolia.com

THEOLIA est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO

IMPORTANT

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat, d'acquisition, de souscription, de cession ou d'émission ni un acte de démarchage en vue de la cession, l'émission, l'achat, l'acquisition ou la souscription de titres de capital de THEOLIA dans toute juridiction.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de titres de THEOLIA aux Etats-Unis. Aucun titre de THEOLIA n'a été et ne fera l'objet d'un enregistrement soumis à l'*US Security Act* de 1933 tel que modifié (le "*US Securities Act*") ou à toute autre loi boursière d'un Etat ou d'une autre juridiction des Etats-Unis. En conséquence, les titres de THEOLIA ne peuvent pas être offerts, vendus, souscrits, exercés, revendus, transférés ou délivrés ou faire l'objet d'une renonciation, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (tel que défini dans la *Regulation S* de l'*US Securities Act*) en l'absence d'un enregistrement (ou d'une exemption d'enregistrement) dans les conditions prévues par l'*US Securities Act* et conformément à toute loi boursière étatique qui serait applicable. Il n'y aura pas d'offre au public des titres de THEOLIA aux Etats-Unis.

Ni ce communiqué (y compris tout document distribué en lien avec ce communiqué) ni toute partie ou toute copie de ce communiqué ne peut être diffusé, publié ou distribué aux Etats-Unis, Australie, Canada, Japon ou Afrique du Sud. Tout non-respect de cette restriction peut constituer une violation des lois boursières applicables aux Etats-Unis, Australie, Canada, Japon ou Afrique du Sud. La distribution de ce communiqué dans d'autres juridictions peut faire l'objet de restrictions légales et toute personne en possession de ce document doit s'informer de ces restrictions et s'y conformer.

Ce communiqué ainsi que tout document distribué en lien avec ce communiqué peut contenir des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives incluent tous les éléments qui ne sont pas des faits passés, y compris notamment les déclarations concernant les attentes ou les prévisions actuelles de THEOLIA, ses administrateurs et dirigeants concernant le calendrier, le montant, la mise en œuvre et l'impact du plan de restructuration ou de l'augmentation de capital. D'une manière générale, les termes tels que "pouvoir", "aura", "s'attendre à", "avoir l'intention", "estimer", "anticiper", "prévoir", "rechercher", "continuer à" et les expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures. Les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et des prévisions actuelles impliquant des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs dont la plupart ne sont pas sous le contrôle de THEOLIA et sont difficiles à prévoir, ce qui peut entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats futurs ou les développements qui ressortent ou qui sont sous-entendus dans les déclarations prospectives. De tels risques et incertitudes comprennent les effets de la volatilité continue ou croissante des marchés financiers internationaux, les conditions de marché internationales et celles des marchés sur lesquels THEOLIA exerce ses activités, d'autres facteurs affectant le niveau des activités de THEOLIA ainsi que les coûts et la disponibilité du financement de ses activités.

Toute déclaration prospective contenue dans ce communiqué n'est valable qu'à la date à laquelle elle est faite. THEOLIA décline expressément toute obligation ou engagement de publier des actualisations ou des modifications des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué qui seraient destinées à refléter toute modification des prévisions de THEOLIA au regard desdites déclarations prospectives ou toute modification affectant les événements, la situation ou les circonstances sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées. Les destinataires de ce communiqué devraient procéder à leur propre évaluation indépendante des éléments décrits dans ce communiqué.

Un prospectus enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site Internet de THEOLIA (www.theolia.com). Il comprendra entre autres des informations sur les facteurs de risque qui devront être lues conjointement avec ce communiqué et auxquelles les porteurs d'instruments financiers de THEOLIA et les investisseurs potentiels pourront se référer.